



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DU SAGUENAY [CSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI
SES



T 418.549.8523

F 418.549.9966



ses@lacsq.org



ses-csq.com



895, rue Bégin, Chicoutimi, Québec, G7H 4P1

10 novembre 2022 ■ Vol. 51 # 7

MOT DU PRÉSIDENT



Dépôt de nos demandes!

Comme mentionné dans le dernier ICI-SES, nos revendications sectorielles ont été déposées au comité patronal de négociation des centres de services scolaires francophones le 31 octobre dernier.

Lors du dernier conseil des personnes déléguées, Christine et moi avons fait la présentation de ces demandes. Vous pouvez les retrouver dans le document : *Cahier des demandes (déposé le 31 octobre 2022)* sur le site Web du SES en cliquant sur le bouton [Négo 2023](#) de la page d'accueil.

Vous remarquerez à la lecture de nos demandes que nous sommes dans un dépôt de principes, donc avec les objectifs à atteindre, mais sans en avoir la hauteur. Par exemple, la demande 10.5 consiste en une augmentation du nombre de congés maladie, mais sans en spécifier le nombre. C'est lors des prochaines rencontres en conseil fédéral que les quantum de nos différentes demandes seront définis. En ce qui concerne la demande 1.1 sur la composition de la classe, il y a actuellement un comité portant sur ce sujet qui a été mis en place selon l'annexe 69 dont le conciliateur doit déposer un rapport prochainement. À la suite de ce rapport et de la réponse du ministre, un dépôt complémentaire sera fait. L'objectif est que la finalité de nos demandes soit complète pour le début de la négociation en janvier, soit après le dépôt patronal prévu pour la fin décembre. Pour l'équipe de négociation et pour tous les membres du conseil fédéral, il est clair que la négociation 2023 doit se solder par des gains au niveau de la composition de la classe et sur la tâche enseignante.

Par vos personnes déléguées, le ICI-SES, courriels ou autres, nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la présente négociation.

On a besoin de vous!

Forum citoyen 2023

Le comité local d'organisation du forum citoyen sur l'avenir de l'école québécoise est à la recherche de bénévoles pour l'organisation de l'évènement qui, pour le volet Saguenay-Lac-St-Jean aura lieu en avril 2023. Il recherche principalement un membre du personnel enseignant du secteur primaire et un du secteur secondaire. Pour le volet régional, c'est M. Stéphane Allaire, professeur à l'UQAC, qui en est le coordonnateur.

Selon M. Jean Trudelle, qui a communiqué avec le SES, l'implication demandée n'est pas exigeante en temps. Vous voulez vous impliquer? Avoir plus d'informations? Communiquez avec le SES.



Jean-François Boivin, président

REMERCIEMENTS

Lors du 4 à 7 du 13 octobre dernier, le SES a amassé 400 \$. Cette somme sera distribuée dans les organismes ou les fondations qui viennent en aide aux élèves dans leur école.

Après vérification auprès des personnes déléguées, un montant de 100 \$ sera versé à chacune des fondations suivantes :

- 👤 L'Agir, qui œuvre pour la réussite éducative au Bas-Saguenay;
- 👤 Le fonds d'aide du CFGA;
- 👤 Le Centre des enfants qui aide les élèves de l'école Antoine-de St-Exupéry;
- 👤 La Fondation Charles-Gravel.

Le SES tient à remercier chaleureusement toutes les enseignantes et tous les enseignants pour leur participation.

RABAIS AUX MEMBRES

Savez-vous que sur présentation de votre carte de membre du SES vous pouvez obtenir certains rabais? Vous trouverez la liste des partenaires participants sur notre site Internet : www.ses-csq.com dans la page d'accueil, en cliquant sur « Devenir membre et ses avantages ».

Si vous n'êtes pas membre ou si vous avez égaré votre carte, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Saviez-vous que...



Il y a un comité de la relève (précaires) au SES? Ce comité a plusieurs objectifs, entre autres, défendre les intérêts des jeunes, les sensibiliser aux enjeux de la négociation nationale et locale, les informer sur les conditions de travail des enseignants, et plus encore.

Tout au long de l'année scolaire, nous publierons de petites capsules afin d'informer et d'outiller les enseignants précaires.

Le comité des jeunes :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| ❖ Élodie Aubut | ❖ Gabriel Auclair |
| ❖ Marie-Pier Bergeron | ❖ Alec Bouchard |
| ❖ Jessie Côté | ❖ Laurie-Anne Desbiens |
| ❖ Mathieu Lapointe | ❖ Vanessa Pelletier |
| ❖ Christine Gilbert | |

PROLONGATION D’AFFICHAGE - OUVERTURE DE POSTE

À la suite du retour à l'enseignement de Mme Isabelle Houde, qui agissait à titre de conseillère syndicale, le Syndicat de l'enseignement du Saguenay est à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour occuper un poste de conseillère ou de conseiller syndical jusqu'au 30 juin 2023. Après évaluation, il sera possible pour cette personne d'occuper le poste laissé vacant.

Poste de conseillère/conseiller syndical

Principales tâches

- Appliquer les conventions collectives
- Faire des relations de travail et représenter le Syndicat auprès de différents partenaires, notamment le Centre de services scolaire
- Accompagner et conseiller les membres dans différents dossiers
- Informer les membres sur les différentes lois en lien avec la sécurité sociale (CNESST, SAAQ, assurance-emploi, RREGOP, assurances collectives...)
- Animer des rencontres

Exigences

- Être membre du SES
- Avoir des valeurs syndicales (solidarité, coopération, démocratie, égalité...)
- Avoir un esprit de synthèse

- Avoir une bonne capacité d'écoute et d'analyse
- Posséder un excellent français tant à l'oral qu'à l'écrit
- Avoir de la facilité à travailler en équipe
- Avoir une bonne gestion des priorités
- Posséder une expérience syndicale est un atout

Conditions de travail

- Salaire selon l'échelle de traitement majoré de 10 % du salaire au maximum de l'échelle
- Six semaines de vacances l'été
- Effectuer du travail le soir et, de façon exceptionnelle, la fin de semaine
- Déplacements occasionnels à l'extérieur de la région (formations, réunions)

Pour postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre motivant leur candidature ainsi que leur curriculum vitae à l'attention de M. Jean-François Boivin, président, **avant le 18 novembre 2022** au bureau du SES soit :

- Par courriel : ses@lacsq.org
- En personne ou par la poste : 895, rue Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1
- Par courrier interne du Centre de services scolaire

* Les candidates et les candidats devront se présenter devant un comité de sélection et seront également soumis à différents tests.

REER ET CELI COLLECTIFS DE LA CSQ – HORIZON +

Depuis mars 2022, la CSQ rend disponible aux membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) ainsi qu'à leur personne conjointe un produit d'épargne



complémentaire entièrement facultatif. Le produit Horizon+, offert en collaboration avec la Caisse Desjardins de l'Éducation, permet aux personnes participantes de contribuer à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et/ou à un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) dont les frais sont significativement plus avantageux, tout en offrant une gamme variée de portefeuilles d'investissement.

Afin de mieux présenter ce produit, deux personnes professionnelles du mouvement Desjardins animeront une soirée virtuelle d'information, destinée uniquement aux membres de la FSE-CSQ. Cette soirée se tiendra le mercredi 30 novembre.

Voici les détails :

Date : le mercredi 30 novembre 2022

Heure : 19 h à 20 h 30 (vous pourrez vous connecter à partir de 18 h 45)

Lien Microsoft Teams :

Rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

ID de réunion : 211 294 075 64 - Code secret : **ct3Pug**

[Télécharger Teams](#) | [Rejoindre sur le web](#)

Ou composer le numéro (audio seulement)

[\(833\) 447-1400, 331411568#](#) Canada (Numéro gratuit)

— RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE ALTER EGO – TARIFICATION 2023

Rajustement de la prime payable par la personne adhérente (par rapport à 2022)	
Régime d'assurance	Variation
Assurance maladie	Augmentation contractuelle de 15 %
Assurance soins dentaires	Augmentation contractuelle de 6 %
Assurance salaire de longue durée	Aucune variation (depuis 2021)
Assurance vie :	
👤 De base de la personne adhérente (10 000 \$ et 25 000 \$)	Aucune variation (depuis 2021)
👤 Additionnelle (personne adhérente et personne conjointe)	Aucune variation (depuis 2021)
👤 De base des personnes à charge	Aucune variation (depuis 2021)

Voici les nouveaux tarifs qui seront en vigueur à la suite du renouvellement de notre assurance collective le 1^{er} janvier prochain.

Tableau des primes par 14 jours – 1^{er} janvier 2023

	INDIVIDUELLE	MONO-PARENTALE	FAMILIALE
Facultatif 1	54.41 \$	81.63 \$	136.03 \$
Facultatif 2	57.81 \$	86.74 \$	144.54 \$
Facultatif 3	60.77 \$	91.16 \$	151.92 \$
Assurance salaire longue durée		1.114 % du traitement	
Assurance-vie de base		10 000 \$ de protection : 0.37 \$ 25 000 \$ de protection : 1.48 \$	

La taxe de vente provinciale de 9 % doit être ajoutée à ces primes.